

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2002 B 80048

Numéro SIREN : 441 790 680

Nom ou dénomination : 2 H

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2024 sous le numéro de dépôt P2024/000007



REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LONS LE SAUNIER

ORDONNANCE

Nous, Claude BERTRAND, Président du tribunal de commerce de Lons Le Saunier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société 2 H 9 rue de Strasbourg 39500 TAVAUX RCS Lons-le-Saunier 441 790 680 représenté(e) par CABINET Alain ARTAUD & ASSOCIES 36 boulevard du Président Wilson Espace Wilson BP 248 39103 DOLE

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/06/2023

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

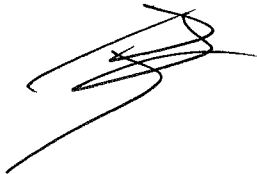
PROROGEONS jusqu'au 31/03/2024

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 de La société 2 H 9 rue de Strasbourg 39500 TAVAUX RCS Lons-le-Saunier 441 790 680 ;


LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lons Le Saunier, le 26/01/2024

Le commis-greffier,
Sylvain JUTHIER-SCHAICH



Le Président du tribunal de commerce
Claude BERTRAND



Frais de greffe de la présente ordonnance : 32.2 € TTC (21.92 € HT - 4.38 € TVA - 5.9 € débours)



Pour copie certifiée conforme à la mi



SAS 2 H

SAS au capital de 100 000 euros

Siège : 9 Rue de Strasbourg

39500 TAVAUX

441 790 680 RCS LONS LE SAUNIER

REQUETE

Prorogation du délai de réunion de l'assemblée d'approbation des comptes

LE SOUSSIGNE,

Yohan HAMDAN, agissant en qualité de Président de la Société par actions simplifiée SAS 2 H dont le siège est à TAVAUX (39500) 9 Rue de Strasbourg, 441 790 680 RCS LONS LE SAUNIER,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

- Que la Société, ayant clôturé son exercice social le 30 juin 2023, devrait en conséquence réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 31 décembre 2023 ;
- Qu'en raison d'une impossibilité matérielle, l'assemblée ne pourra pas se tenir dans ce délai légal.


EN CONSEQUENCE :

Le Requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 31 mars 2024 le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

Fait à TAVAUX,
Le 31 décembre 2023

SAS 2 H,
Représentée par Yohan HAMDAN

Yohan HAMDAN

✓ Certified by  yousign

2H / REQUETE REPORT DELAI AG

De : Marie-Claire RICHARDOT <mclaire.richardot@Artaud.fr>

A : Sylvain JUTHIER-SCHAICH <Sylvain.Juthier-Schaich@greffe-tc-lons.fr>

Date : 22/01/2024 16:55

A l'attention du Greffe TC LONS LE SAUNIER / M. JUTHIER-SCHAICH

Bonjour Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une Requête de demande de report de délai d'assemblée d'approbation des comptes 30/06/23 pour la **SAS 2H** (441 790 680 RCS LONS LE SAUNIER).

Pouvez-vous procéder au paiement de cette formalité par prélèvement sur le compte Greffe de la SAS ARTAUD & ASSOCIES ?

Restant à votre disposition,

Bien cordialement.

ARTAUD
& Associés
L'esprit conseil

36 Boulevard Wilson – 39100 DOLE
14 C Rue de Coubertin – 21000 DIJON
8 Chemin de Palente – 25000 BESANCON
Notre site : www.artaud.fr

Marie-Claire RICHARDOT

Juriste en droit des affaires

☎ direct : 03 84 82 86 09

☎ Standard : 03 84 82 28 50

mclaire.richardot@artaud.fr

Pièces jointes :

- REQUETE REPORT DELAI AG 2H.pdf